



PRAXIS

LES EXPÉRIENCES
INNOVANTES D'AVSF



agronomes
& vétérinaires

SANS FRONTIÈRES

PAYS

Cambodge

TITRE DU PROJET

SANTÉ ANIMALE

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

1 700 Agents Villageois de Santé Animale (AVSA) et plus de 50 000 familles

PARTENAIRES LOCAUX

Vétérinaires Ruraux du Cambodge (VRC), Department of Agricultural Extension (DAE), Department of Animal Health and Production DAHP), Provincial Departments of Agriculture (PDA), District Offices of Animal Health and Production (OAHP) et Associations d'AVSA

PÉRIODE

1992-2013 (plusieurs projets)

COÛT TOTAL

Plus de 1 500 000 euros

PRINCIPAUX BAILLEURS

AFD, FIDA, Union Européenne, AusAID, FAO, CIDA



Des auxiliaires vétérinaires au Cambodge

Former des Agents Villageois de Santé Animale pour fournir des services de santé animale de proximité aux familles paysannes

Les Agents Villageois de Santé Animale : des ressources humaines permanentes pour des services de santé animale de proximité

Dans le cadre de son appui à l'Université Royale d'Agriculture, une évaluation faite par AVSF en mai 1992 au Cambodge avait montré combien la mortalité et la morbidité des animaux étaient très élevées au niveau des villages. En cause : des pratiques traditionnelles d'élevage parfois peu adaptées mais surtout la trop faible capacité de couverture des vétérinaires de district : 1 seul vétérinaire pour 100 villages avec 130 familles d'éleveurs par village ! AVSF décida donc d'introduire des services de santé animale au niveau des villages, tels que traitements, vaccinations, déparasitages, conseils et vulgarisation aux éleveurs, enfin information sur la situation sanitaire aux services publics.

Dans un premier temps, de 1992 à 2006, plus de 600 Agents Villageois de Santé Animale (AVSA), élus parmi les villageois et par les villageois eux-mêmes, ont été formés à dispenser

des services de traitements, vaccinations et déparasitages : des services payants afin d'en assurer la viabilité. Reconnaisant le succès de cette innovation, d'autres ONG ont par la suite accompagné la mise en place de tels services, AVSF y contribuant par la formation de formateurs d'AVSA. En vue de transférer cette capacité à une structure nationale, AVSF a ensuite appuyé la mise en place d'une ONG locale, Vétérinaires Ruraux du Cambodge (VRC), composée des anciens formateurs de formateurs AVSF et chargée de former les AVSA. Cette compétence de formation a également été reprise aujourd'hui par les services publics.

Grâce à l'action d'AVSF, le statut des AVSA a ainsi été reconnu, régulé et légiféré par le Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche au travers d'un décret sous-national (N°26), quatre déclarations et une Loi, dont l'objectif est de disposer dans tout le Cambodge d'un AVSA par village.

Aujourd'hui, environ 12 000 AVSA, dont plus de 1 500 formés par AVSF, dispensent des services de santé animale de proximité, même si leur niveau d'activités et de compétences reste encore hétérogène. Le principal service fourni est le traitement des maladies animales. La plupart des familles paysannes ont accès à ces services de santé animale, institutionnalisés par l'Etat. Les résultats sont là : une diminution



notoire de la mortalité et de la morbidité des animaux, qui se répercute positivement sur la sécurité alimentaire et les revenus des familles paysannes.

Des activités diversifiées et des organisations d'Agents Villageois de Santé Animale pour pérenniser les services vétérinaires rendus

Pour pérenniser ces services de proximité, à partir de 1996, AVSF a appuyé la structuration des AVSA en associations. Le but initial était de transférer la fonction d'approvisionnement en intrants vétérinaires d'AVSF aux AVSA, grâce à l'établissement de pharmacies au niveau des districts, sous l'encadrement direct des Services Vétérinaires publics. A ce jour, sur les 25 associations initialement formées, 16 sont toujours opérationnelles, les autres n'ayant pas toujours pu faire face à la concurrence avec les fournisseurs privés apparus par la suite.

Dans certains cas, les vétérinaires de district ont choisi un représentant d'AVSA pour devenir Agent Communal de Santé Animale, en vue de faciliter les campagnes de vac-

cination menées par l'Etat et la remontée d'information sanitaire du niveau village au niveau district. Certains AVSA ont été reconnus par la FAO comme des acteurs clés dans la surveillance des maladies animales, en particulier des zoonoses telles que la grippe aviaire. Dans cette perspective, AVSF a appuyé la FAO en 2011/2012 pour l'application d'une méthode d'évaluation participative des organisations paysannes¹ aux associations d'AVSA.

La plupart des associations ont élargi leurs activités, selon les besoins de leurs membres : fabrication de provende à partir de matières premières locales, ateliers de production de truies, vente d'animaux, épargne-crédit, banques de fertilisants... Suivant la politique de l'Etat, certaines d'entre elles ont changé de statut pour devenir des coopératives, afin de s'engager dans une démarche commerciale. AVSF continue d'appuyer ces associations dans leurs évolutions.

Date d'actualisation : mars 2014

¹ <http://www.avsf.org/public/posts/685/scoring-criteria-a-participative-method-to-evaluate-and-strengthen-farmer-organizations.pdf>



© AVSF

POUR ALLER PLUS LOIN :

Dispositifs de santé animale de proximité et de qualité : les enseignements de l'expérience d'AVSF

Depuis 25 ans, AVSF coopère au Sud pour la mise en place de services de santé animale qui permettent à la fois de gérer les risques sanitaires et d'accompagner efficacement le développement de l'élevage. Cette publication présente différentes approches et méthodes pour des dispositifs de proximité, pérennes et de qualité, dont celle utilisée au Cambodge. La publication montre qu'un dispositif adapté ne se limite pas à la simple formation d'auxiliaires d'élevage mais doit prendre en compte l'ensemble des acteurs de la santé animale : l'autorité nationale sanitaire, les vétérinaires privés, enfin les auxiliaires de santé animale et les éleveurs et leurs groupements, maillons majeurs des réseaux d'épidémiom-surveillance.



Pour en savoir plus :

Hervé Petit

h.petit@avsf.org

Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

Lyon

14 F bis, av. Berthelot - 69007 Lyon
Tél. : 04 78 69 79 59

Nogent-sur-Marne

45 bis av. de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne